

FAYENCERIES DE SARREGUEMINES, DIGOIN & VITRY LE FRANCOIS

Société Anonyme, à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 4 582 625 €.
Siège social : 5, rue du Helder 75009 PARIS
R.C.S. PARIS B 562 047 605
SIRET 562 047 605 00349

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 MARS 2017

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion du Directoire sur les opérations et les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2016.
- Rapport du Conseil de Surveillance.
- Rapport du Conseil de Surveillance sur la gouvernance, les risques et les procédures de contrôle interne.
- Rapport général des Commissaires aux Comptes.
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance en application de l'Article L 225-235 du Code de Commerce.
- Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les opérations visées par les Articles L 225-86 et suivants du Code de Commerce.
- Approbation des comptes sociaux (bilan, compte de résultat, annexe) de l'exercice clos le 31 mars 2016.
- Affectation du résultat de l'exercice.
- Approbation des comptes consolidés (bilan, compte de résultat, annexe) de l'exercice clos le 31 mars 2016.
- Quitus aux membres du Directoire, du Conseil de Surveillance et aux Commissaires aux Comptes au titre de l'exercice clos le 31 mars 2016.
- Renouvellement du mandat d'un Conseiller.
- Fixation des jetons de présence des membres du Conseil de Surveillance pour l'exercice 2016 - 2017.
- Pouvoirs pour les formalités.

FAYENCERIES DE SARREGUEMINES, DIGOIN & VITRY LE FRANCOIS

Société Anonyme, à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 4 582 625 €.
Siège social : 5, rue du Helder 75009 PARIS
R.C.S. PARIS B 562 047 605
SIRET 562 047 605 00349

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 MARS 2017

TEXTE DES RESOLUTIONS

PREMIERE RESOLUTION

APPROBATION DES COMPTES SOCIAUX DE L'EXERCICE 2015 - 2016

Après :

- présentation du rapport de gestion
- lecture des observations du Conseil de Surveillance et du rapport relatif à la gouvernance et aux procédures de contrôle interne
- lecture du rapport sur les comptes annuels des Commissaires aux Comptes,

l'Assemblée Générale

1. approuve les termes de ces rapports
2. approuve les comptes sociaux (bilan, compte de résultat, annexe) de l'exercice clos le 31 mars 2016, tels qu'ils sont présentés faisant ressortir une perte nette de 1 126 341,95 €, ainsi que les opérations traduites par ces comptes.

DEUXIEME RESOLUTION

APPROBATION DES COMPTES CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE 2015 - 2016

L'Assemblée Générale, sur présentation des rapports visés à la première résolution et sur le rapport des Commissaires aux Comptes relatif aux comptes consolidés

1°) approuve les termes de ces rapports

2°) approuve les comptes consolidés (bilan, compte de résultat, annexe) de l'exercice clos le 31 mars 2016 tels qu'ils lui sont présentés faisant ressortir une perte consolidée de 690 000 € (Six cent quatre vingt dix mille euros), ainsi que les opérations traduites par ces comptes.

TROISIEME RESOLUTION

AFFECTATION DU RESULTAT SOCIAL

L'Assemblée Générale décide, sur proposition du Directoire, d'imputer la perte de l'exercice social clos le 31 mars 2016, qui s'élève à (1 126 341,95 €) (Un million cent vingt six mille trois cent quarante un euros 95 ctes) au compte « Report à nouveau déficitaire », qui d'un montant de 1 343 332,38 € (Un million trois cent quarante trois mille trois cent trente deux euros 38 ctes), serait ainsi porté à la somme de 2 469 674,33 € (Deux millions quatre cent soixante neuf mille six cent soixante quatorze euros 33 ctes), déficitaire.

QUATRIEME RESOLUTION

ABSENCE DE DISTRIBUTION DE DIVIDENDES AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

L'Assemblée Générale prend acte de ce qu'au cours des trois derniers exercices, il n'a pas été distribué de dividende.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, en exécution des articles L 225-86 et suivants du Nouveau Code de Commerce, approuve ledit rapport ainsi que les opérations qui y sont relatées.

SIXIEME RESOLUTION

QUITUS AU DIRECTOIRE, AU CONSEIL DE SURVEILLANCE ET AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

L'Assemblée Générale donne quitus de leur gestion aux membres du Directoire, et quitus de l'accomplissement de leur mandat aux membres du Conseil de Surveillance, pour l'exercice clos le 31 mars 2016.

Elle donne également quitus de leur mission à Messieurs les Commissaires aux Comptes pour l'exercice écoulé.

SEPTIEME RESOLUTION

RENOUVELLEMENT DU MANDAT DE MADAME INGA FENAL, MEMBRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

L'Assemblée Générale, sur proposition du Directoire, renouvelle le mandat de Madame Inga FENAL, membre sortant du Conseil de Surveillance, pour une durée de deux années, qui prendra fin le jour de l'Assemblée Générale des Actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2019.

HUITIEME RESOLUTION

FIXATION DES JETONS DE PRESENCE POUR L'EXERCICE 2016-2017

L'Assemblée Générale décide de fixer à 4 000 € (Quatre mille euros) le montant des jetons de présence à se répartir entre les membres du Conseil de Surveillance au titre de l'exercice 2016-2017.

NEUVIEME RESOLUTION

POUVOIRS POUR LES FORMALITES

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes pour effectuer toutes formalités légales relatives aux résolutions adoptées tant au titre de l'Assemblée Générale Ordinaire qu'au titre de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

FAYENCERIES DE SARREGUEMINES, DIGOIN & VITRY LE FRANCOIS

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 4 582 625 €
Siège social : 5, rue du Helder 75009 PARIS
R.C.S. PARIS B 562 047 605
SIRET 562 047 605 00349

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 MARS 2017

EXPOSE SOMMAIRE – EXERCICE DU 1^{ER} AVRIL 2015 AU 31 MARS 2016

L'Assemblée Générale Ordinaire n'a pu être réunie dans les délais légaux cette année encore en raison des difficultés techniques rencontrées dans l'externalisation du service de la comptabilité du Groupe, début janvier 2016, à la suite du décès de l'ancien Directeur Financier survenu dans les premiers jours du mois de décembre 2015.

Les comptes sociaux du 1^{er} semestre 2015-2016 n'ont pu être édités qu'en octobre 2016 et ceux de l'exercice clos le 31 mars 2016 examinés par le Conseil de Surveillance du 1^{er} décembre 2016.

Le report de la tenue de l'Assemblée Générale annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2016 a fait l'objet d'une ordonnance en date du 1^{er} septembre 2016 du Président du Tribunal de Commerce de Paris.

1. CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ

(chiffres en milliers d'euros)

(EN K€)	DU 01.04.2014 AU 31.03.2015	DU 01.04.2015 AU 31.03.2016	VARIATION	
			Montant	%
Chiffre d'affaires	65	0	(65)	-
Autres produits (loyers maisons ouvrières)	33	36	(3)	9 %
Total	98	36	(62)	- 63,26 %

Les chiffres d'affaires ne sont pas comparables d'un exercice sur l'autre.

a. En effet, l'exercice courant d'avril 2015 à mars 2016 marque l'arrêt total désormais du chiffre d'affaire consolidé des sociétés du Groupe générée antérieurement par des locations de bâtiments industriels.

Tous sont à présent cédés, à l'exception de l'usine de Sarreguemines.

b. L'exercice courant d'avril 2015 à mars 2016 ne comprend que l'encaissement en « Autres produits » des loyers des maisons ouvrières de Sarreguemines, en cours de cession.

2. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

2.1 – ACCIDENT CORPOREL DANS L'USINE DE SARREGUEMINES

Le 13 avril 2015, un adolescent, après s'être introduit sur le site de l'ancienne faïencerie, a escaladé un des bâtiments et fait une chute à travers la toiture, d'environ 10 mètres.

Monsieur BOUTOUBAT, père de la victime, a saisi la société et son assureur en vue, à terme, de rechercher la responsabilité du propriétaire du lieu.

La victime, aux dires de rapports médicaux, présente d'assez graves séquelles physiques.

Des mesures de sécurisation du site ont été réalisées afin de réduire autant que possible toute nouvelle intrusion sauvage, sans empêcher toutefois une autre chute le 10 juillet 2016.

Le 14 septembre 2016, une assignation a été remise à F.S.D.V. par la famille BOUTOUBAT pour obtenir une indemnisation du préjudice de la victime.

2.2 – SB CERAMIC (EX LECICO)

Un jugement du 2 juillet 2015 a déclaré SB CERAMIC en liquidation judiciaire au passif de laquelle F.S.D.V. a été admise à hauteur de 721 457,41 €, sans espoir de remboursement.

Une Ordonnance du Tribunal de Grande Instance de Paris, le 7 juillet 2015, a entériné les désistements réciproques des parties de leurs recours simultanés.

3. DEVENIR DU SITE DE L'ANCIENNE FAÏENCERIE ET DES MAISONS OUVRIERES A SARREGUEMINES

L'étude d'urbanisme, confiée à un Cabinet parisien, par la Mairie de Sarreguemines a débuté en septembre 2014. Mais, au fur et à mesure que cette étude s'affinait et s'approfondissait, il apparaissait que les objectifs de la Ville ne portaient que sur l'édification de constructions publiques comportant un musée de la Faïence, une importante salle des congrès d'une capacité d'accueil de 1 200 personnes, un hôtel 4 étoiles, l'ensemble, regroupé, n'occupant qu'une faible partie du site, l'utilisation de la majeure partie de celui-ci restant imprécise ou repoussée à une date non déterminée.

Ce projet ne permettait nullement de valoriser à moyen terme le site et semblait diverger des intérêts des Actionnaires de la société.

C'est pourquoi en février 2015, sur la base de ces constatations, et sans réponse de la Municipalité aux observations présentées par la société, le Directoire, avec l'accord du Conseil de Surveillance, a fait procéder à sa propre étude d'urbanisme confiée à un Cabinet ayant de sérieuses références avec mission, au préalable, d'analyser la structure socio-économique du bassin de Sarreguemines, mais aussi la partie de la Sarre contigüe à ce bassin, englobant la Ville de Sarrebruck.

Cette étude, remise en septembre 2015, a reçu l'assentiment du Directoire et du Conseil de Surveillance et a été présenté à la Ville de Sarreguemines sans que cette dernière ait manifesté un quelconque intérêt à son endroit.

3.2 – Malgré quelques rencontres avec la Municipalité de Sarreguemines, il n'y a pas eu de rapprochement permettant de faire rapidement évoluer la cession en bloc des trente hectares de l'ancienne faïencerie.

Des évaluations par FRANCE DOMAINE ont été soumises à la société à l'automne 2016 pour l'ensemble de ces immeubles anciennement d'exploitation et de tous ses terrains hors exploitation.

Il en résulte une estimation :

- de 3 483 000 € (Trois millions quatre cent quatre vingt trois mille euros) pour trois lots pris individuellement et
- de 2 800 000 € (Deux millions huit cent mille euros) pour une cession globale des 30 hectares.

C'est sur l'évaluation de 2 800 000 € que la Municipalité de Sarreguemines et la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences (C.A.S.C.) ont offert, le 20 décembre 2016, d'acquérir les 30 hectares, hors charges de dépollution éventuelle et de démolition.

Le Conseil de Surveillance attend la matérialisation de l'offre pour se prononcer.

3.3 - Il a été décidé, par ailleurs, une accélération du rythme des ventes immobilières des terrains et maisons ouvrières du quartier « Oster » à Sarreguemines.

C'est ainsi qu'au 31 mars 2016, F.S.D.V. a reçu 188 K€ pour trois ventes et au 30 septembre 2016, 395 K€ supplémentaires pour cinq cessions.

3.4 – Des pourparlers ont, par ailleurs, été engagés à l'automne 2016 avec la Mairie de Sarreguemines et la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences (CASC) en vue de l'acquisition d'une surface de 4 346 m² de parking pour 78 K€ et de quatre terrains F.S.D.V. classés « hors exploitation », au Sud de la Ville, pour un montant d'environ 170 K€.

4. PROJET DE CESSIONS IMMOBILIERES

Des contacts ont été réengagés avec les Communes de Vitry le François et Digoin en vue de la cession d'un terrain de plus de 5 hectares dans chacune des cités, en constitution de réserves foncières.

5. COMPTABILITE DU GROUPE

A la suite du décès de l'ancien Directeur Financier, en décembre 2015, la comptabilité du Groupe qu'il assurait à temps partiel a dû être totalement externalisée auprès d'un nouvel Expert Comptable avec des difficultés techniques de reprise à l'origine de retards perturbants qui ont conduit à l'obtention d'une Ordonnance du Président du Tribunal de Commerce de Paris pour un report de l'Assemblée jusqu'au 31 mars 2017.

Il en est toutefois résulté une réduction des coûts de gestion, mais qui a atteint ses limites, dans la mesure où elle est assurée par le Directeur Général et une assistante avec mandat d'agence immobilière pour les cessions des maisons d'habitation et terrains de Sarreguemines.

6. RESULTATS CONSOLIDES ET SITUATION FINANCIERE

6.1 - En raison d'une forte diminution des produits d'exploitation, 44 K€ au 31 mars 2016 contre 202 K€ en 2015, et d'une baisse significative des charges d'exploitation à 808 K€ pour l'exercice 2015-2016 contre un montant de 1 005 K€ pour l'exercice 2014-2015, le résultat d'exploitation courant s'améliore de (803 K€) à (764 K€). La baisse des frais de personnel (319 K€) pour l'exercice 2015-2016 contre 336 K€ pour l'exercice précédent, soit - 17 K€ (- 5,06 %) s'est poursuivie, conformément aux décisions de réduction des coûts de fonctionnement de la structure administrative engagés il y a 4 ans.

6.2 - Le résultat net consolidé reste déficitaire à 690 K€, contre 568 K€ pour l'exercice précédent, le résultat non courant bénéficiaire ne représentant qu'un montant de 74 K€ contre 235 K€ pour l'exercice précédent du fait d'une dépréciation de 175 K€ sur les immeubles de placement.

Le résultat non courant bénéficiaire est constitué de :

. Plus-value sur cession de terrains et maisons à Sarreguemines	+ 57 K€
. Variation de valeur des immeubles de placement	- 17 K€

6.3 – SITUATION FINANCIERE

a. Le montant des capitaux propres consolidés – hors actions d'autocontrôle – est ramené à 5 702 K€, contre 6 392 K€ au 31 mars 2015, soit sur la base de 113 691 actions F.S.D.V. au bilan consolidé, une valeur de 50,15 € par action, contre 56,22 € par action au 31 mars 2015 (- 10,80 %).

b. La trésorerie (disponibilités en Banque) s'élève à 93 K€ au 31 mars 2016, contre 489 K€ au 31 mars 2015.

7. PERSPECTIVES D'AVENIR

Au cours des trois derniers exercices, le Directoire, en plein accord avec le Conseil de Surveillance, a :

- réduit autant que possible les charges de gestion courante
- poursuivi les lourdes procédures contentieuses avec DUDSON FRENCH HOLDINGS et LECICO FRANCE, devenue SB CERAMIC en faillite, consécutives à la cession de l'usine de Digoin et au non respect des engagements pris par la seconde
- poursuivi et accéléré la cession du parc subsistant de terrains épars à Sarreguemines, Digoin et Vitry le François et de maisons ouvrières à Sarreguemines, afin d'alléger sa structure bilancielle et constituer la trésorerie indispensable à la poursuite de son activité de holding
- engagé, avec la CASC et la Ville de Sarreguemines, un projet de cession de son important patrimoine foncier d'exploitation et hors exploitation.

LE DIRECTOIRE

FAIENCERIES DE SARREGUEMINES, DIGOIN & VITRY LE FRANCOIS

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 4.582.625 €
Siège social : 5, rue du Helder 75009 PARIS
R.C.S. Paris B 562 047 605

BILAN CONSOLIDE AU 31 MARS 2016

ACTIF (chiffres en milliers d' Euros)

	NOTES	31.03.2016 BRUT	31.03.2016 Amortis Prov'l	31.03.2016 NET	31.03.2015 NET
, Immobilisations incorporelles	4	12	4	8	10
, Immobilisations corporelles IFRS	5	4 863	0	4 863	5 371
, Autres immobilisations financières	6	30		30	30
, Total actif immobilisé		4 905	4	4 901	5 411
Impôts différés actif	19	0	0	0	0
Total actif non courant		4 905	4	4 901	5 411
. Avances et acomptes		0	0	0	0
. Clients et comptes rattachés	7	433	361	72	72
, Immobilisations destinées à être cédées	5	395	0	395	0
. Autres créances	8	685	0	695	797
. Placements financiers	9	0	0	0	0
. Disponibilités	9	93	0	93	489
. Compte de régularisation actif	10	8	0	8	11
Total actif courant		1 624	361	1 263	1 369
TOTAL ACTIF		6 529	365	6 164	6 780

FAIENCERIES DE SARREGUEMINES, DIGOIN & VITRY LE FRANCOIS

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 4.582.625 €
Siège social : 5, rue du Helder 75009 PARIS
R.C.S. Paris B 562 047 605

BILAN CONSOLIDE AU 31 MARS 2016

PASSIF (chiffres en milliers d' Euros)

	NOTES	AU 31.03.2016	AU 31.03.2015
Capital		4 584	4 584
Prime émission		0	0
Réserves consolidées		4 311	4 879
Résultat exercice consolidé		-690	-568
Actions propres détenues		-2 503	-2 503
Capitaux propres du Groupe	11	5 702	6 392
Provisions / risques et charges	12 - a	63	49
Provisions engagements de retraite	12 - b	7	7
Provisions pour risques & charges		70	56
Impôts différés passif	19	174	174
Emprunts		0	0
Total passif non courant		5 946	6 622
Dettes d'exploitation		52	34
Dettes diverses		166	124
Total passif courant	13	218	158
TOTAL PASSIF		6 164	6 780

FAIENCERIES DE SARREGUEMINES, DIGOIN & VITRY LE FRANCOIS

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 4.582.625 €
 Siège social : 5, rue du Helder 75009 PARIS
 R.C.S. Paris B 502 047 805

COMPTÉ DE RESULTAT CONSOLIDÉ DU 01 AVRIL AU 31 MARS 2016

		NOTES	01/04/2015 31/03/2016	01/04/2014 31/03/2015
Chiffre d'affaires net			0	65
Réregularisation Chiffre d'Affaires			0	0
Production stockée	15		0	65
Reprises / amortissement & provisions	16		8	104
Transfert de charges			0	0
Autres produits	15		36	33
TOTAL DES PRODUITS			44	202
Achats consommés			4	0
Autres achats & charges externes			333	369
Impôts & taxes			128	199
Frais de personnel			319	336
Dotation aux amortissements	16		2	11
Dotation aux provisions	16		22	86
Autres charges			0	4
TOTAL DES CHARGES			808	1 005
A RESULTAT D'EXPLOITATION COURANT			(764)	(803)
Plus ou Moins value de cession d'immobilisation			57	115
Dotation/Reprise nette aux provisions risques & charges			0	72
Variation de valeur des immeubles de placement			17	48
Produits non courants			0	0
Charges non courantes	17		0	0
B RESULTAT NON COURANT			74	235
C RESULTAT FINANCIER			0	0
RESULTAT AVANT IMPÔT (A + B + C)			(690)	(568)
Reprise provision pour dépréciation actif en cours de cession				
RESULTAT AVANT IMPÔTS			(690)	(568)
Impôt sur les bénéfices / Exit Taxe	19-1		0	0
Provision pour impôts différé (variation)	19-2		0	0
RESULTAT NET DES SOCIÉTÉS INTEGRÉES			(690)	(568)
RESULTAT REVENANT AUX ACTIONNAIRES, EN EUROS, PAR ACTION				
-Résultat de base par action (part du groupe)			-6,07 €	-5,00 €
-Résultat dilué par action (part du groupe)			-6,07 €	-5,00 €
AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL			0	0
RESULTAT GLOBAL			(690)	(568)

FAIENCERIES DE SARREGUEMINES, DIGOIN & VITRY LE FRANCOIS

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 4.582.625 €

Siège social : 3032, rue de Chabrol 75010 PARIS
R.C.S. Paris B 562 047 605

Variation des Capitaux propres consolidés au 31 Mars 2015

	Capital	Primes	Réerves	Résultat de l'exercice	Instruments financiers	Total part Groupe
Capitaux propres au 01/04/2014	4584	0	5541	-599	-2503	7023
Affectation résultat n-1				-599	599	
Autres				-63		-63
Résultat net de la période				-568		-568
Capitaux propres au 31/03/2015	4584	0	4879	-568	-2503	6392

Variation des Capitaux propres consolidés au 31 Mars 2016

	Capital	Primes	Réerves	Résultat de l'exercice	Titres de l'entreprise	Total part Groupe
Capitaux propres au 01/04/2015	4584	0	4879	-568	-2503	6392
Affectation résultat n-1				-568	568	
Autres			0	0	-690	-690
Résultat net de la période			0	0		
Capitaux propres au 31/03/2016	4584	0	4311	-690	-2503	5702

FAIENCERIES DE SARREGUEMINES, DIGOIN & VITRY LE FRANCOIS

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 4.582.625 €
 Siège social : 30/32, rue de Chabrol 75010 PARIS
 R.C.S. Paris B 562 047 605

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES - en milliers d' euros

	31/03/2016	31/03/2015
Résultat net des sociétés intégrées	(690)	(568)
<i>Elimination des charges & des produits sans incidence sur la trésorerie ou non liées à l'activité</i>		
Variation des amortissements	2	11
Variation des provisions	14	(90)
Variation des impôts différés	0	0
Plus ou moins value de cession	(57)	(115)
Variation de la valeur des immeubles de placement	(17)	(45)
Résultat brut d'exploitation	(748)	(807)
variation du besoin en fonds de roulement	166	368
Flux net de trésorerie d'exploitation	(584)	(439)
Autres encaissements et décaissements liés à l'activité		
Frais financiers	0	0
produits financiers	0	0
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	0	0
Impôts sur les sociétés, hors impôts sur plus-values de cession	0	0
Charges et produits exceptionnels liés à l'activité	0	0
Autres	0	0
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L ACTIVITE	(584)	(439)
Acquisition d'immobilisations corporelles & incorporelles	0	(8)
Acquisition d'immobilisations financières	0	(8)
Cession d'immobilisations	188	386
Cession Immobilisations financières	0	0
FLUX NET DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D INVESTISSEMENT	188	370
Remboursement d'emprunts	0	0
Prêts & Dépôts	0	0
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	0	0
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	0	0
Augmentation de capital en numéraire	0	0
FLUX NET DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	0	0
VARIATION DE TRESORERIE	(396)	(68)
TRESORERIE A L OUVERTURE DE L EXERCICE	489	557
TRESORERIE A LA FERMETURE DE L EXERCICE	93	489

FAYENCERIES DE SARREGUEMINES, DIGOIN & VITRY LE FRANCOIS

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 4.582.625 €

Siège social : 5, rue du Helder 75009 PARIS

R.C.S. PARIS B 562 047 605

SIRET n°562 047 605 00349

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 MARS 2016

PREAMBULE

Depuis l'exercice de 15 mois du 1^{er} janvier 2009 au 31 mars 2010 (décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22 décembre 2009), l'exercice social de la société d'une durée de 12 mois commence le 1^{er} avril pour se terminer le 31 mars de l'année suivante.

Les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2016 ont été arrêtés par le Directoire le 6 février 2017 et examinés par le Conseil de surveillance le 10 février 2017.

Ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Mixte du 30 mars 2017 sur Ordonnance de report de date du 27 janvier 2017 de Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de Paris.

NOTE N° 1 – PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

1.1 – PRINCIPES GENERAUX

Les comptes consolidés du groupe F.S.D.V. au 31 mars 2016 sont établis et présentés selon les normes comptables internationales (IFRS) découlant du règlement CE n° 1606/2002 publié au JOCE du 11 septembre 2002, concernant les sociétés cotées pour l'établissement des comptes consolidés à compter du 1^{er} janvier 2005.

Les premiers comptes publiés selon les normes IAS/IFRS sont ceux de l'exercice 2005.

Les principaux changements apportés par les normes IFRS sont les suivants :

1.1.1 – Méthode d'évaluation des actifs corporels :

Dans le cadre de la 1^{ère} adoption des normes IFRS, les terrains et constructions ont été évalués sur la base d'un rapport d'expertise établi par un cabinet de premier plan. Pour tenir compte de la situation spécifique de la plupart des biens – usines et terrains industriels situés dans des villes de taille moyenne et exploités par des sociétés dont pour certaines, extérieures au groupe FSDV, la pérennité n'était pas assurée – une décote substantielle a été appliquée aux valeurs figurant dans le rapport d'expertise.

Les autres actifs corporels n'ont pas fait l'objet de modification dans la méthode d'évaluation.

Depuis la cession de la société SARREGUEMINES VAISSELLE, effective le 3 juillet 2009, la totalité des actifs immobiliers de la société sont considérés comme « Immeubles de Placement », et sont évalués selon le modèle de la juste valeur conformément à la possibilité offerte par l'IAS 40 au titre des normes IFRS.

1.1.2 – Provisions pour indemnités de départ en retraite :

Les indemnités de départ en retraite – à l'ouverture et en fin de d'exercice (norme IAS 19 révisée) - ont donné lieu à la constitution d'une provision résultant du calcul de la valeur actuelle nette de ces prestations futures.

Depuis l'exercice 2008 la méthode dite des unités de crédit projetées, standard usuel de calcul de cette provision, a été utilisée.

Cette méthode consiste à calculer personne par personne le montant des droits acquis à la clôture de l'exercice, compte tenu de l'ancienneté, sur la base du montant prévisionnel du salaire à la date légale de départ en retraite (65 ans), et d'une augmentation prévisionnelle annuelle des salaires (taux retenu : 2 %).

Ce calcul est pondéré par un coefficient de probabilité d'être en vie, et au service de l'entreprise, à l'âge légal de départ en retraite.

Il est enfin pondéré par un taux d'actualisation (2 % pour l'exercice 2015 – 2016).

1.2 - METHODES DE CONSOLIDATION

1.2.1 - La consolidation a été effectuée sur la base de comptes arrêtés au 31 mars 2016.

Les filiales du Groupe ont été consolidées en retenant la méthode de l'intégration globale, les sociétés étant sous contrôle exclusif de F.S.D.V.

Aucune différence de première consolidation n'apparaît au bilan consolidé, même sous forme résiduelle, les dates des prises de participation étant anciennes.

1.2.2 - Retraitements des comptes sociaux.

- Des éliminations sont effectuées sur toutes les transactions intra-groupes, les mouvements internes étant annulés, ainsi que les dettes et créances réciproques.
- Les actions d'autocontrôle et les actions propres détenues sont valorisées à leur valeur historique d'acquisition (février 1978) et figurent en déduction des capitaux propres consolidés
- Impôts différés : la situation fiscale latente résulte :

- des impôts à payer ou payés d'avance, relatifs à certains produits ou charges inclus dans le résultat comptable d'un exercice, mais imposables ou déductibles fiscalement au cours d'exercices différents ;
- des éliminations ou retraitements réalisés au cours des opérations de consolidation.

L'application des normes IFRS conduit à la constatation de plus-values latentes sur les biens immobiliers, ce qui entraîne la reconnaissance de passifs d'impôts différés.

L'incidence fiscale des reports déficitaires, compte tenu de l'absence probable de récupération de ces derniers sur les trois prochaines années, n'est constatée en impôts différés actif, qu'à hauteur des impôts différés passif, sous déduction des incidences des Lois de Finances telles qu'exposées aux notes n° 1.8 et 19.2.

1.2.3 - Les Lois de Finances n° 2011 – 1117 du 19 septembre 2011 et 2012 – 1509 du 29 décembre 2012 ont introduit des éléments nouveaux en matière d'Impôts Différés Passif, qui font l'objet d'un développement aux notes 1.8. et 19.2.

1.3 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Elles représentent la valeur des marques appartenant à la société.

1.4 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

1.4.1 - Les immobilisations corporelles sont évaluées :

- à leur juste valeur pour les biens immobiliers (norme IFRS – AS 40 – note 1.1.1), les variations de juste valeur étant comptabilisées en résultat sur la période au cours de laquelle elles se produisent
- à leur valeur d'acquisition pour les autres immobilisations corporelles.

1.4.2 - Les biens immobiliers ne font pas l'objet d'amortissement. Les amortissements des autres immobilisations corporelles sont calculés selon le mode linéaire, en fonction des durées de vie moyenne suivantes

Matériel de bureau et informatique	5 ans
Mobilier	10 ans
Agencements et installations	10 ans

1.4.3 - Les immobilisations dont la vente est considérée comme hautement probable à la clôture de l'exercice sont présentées en Actif courant sous une rubrique distincte intitulée « Immobilisations destinées à être cédées » - voir Note n° 1.9 de l'annexe.

1.5 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Elles sont constituées essentiellement de prêts et de dépôts et cautionnements.
Les prêts sont provisionnés lorsque la situation financière du débiteur laisse apparaître une probabilité de non-remboursement.

1.6 - CLIENTS ET COMPTES RATTACHES, AUTRES CREANCES

Ils sont valorisés à leur valeur nominale et sont provisionnés lorsque la situation financière du débiteur fait apparaître un risque de non-règlement.

1.7 - VALEURS MOBILIERES

Les valeurs mobilières figurent au bilan à leur valeur d'acquisition.

Pour les titres cotés, une provision est constituée pour ceux dont la valeur d'acquisition est supérieure à la valeur de marché.

1.8 - IMPÔTS SUR LES BENEFICES ET IMPÔTS DIFFÉRES

1.8.1 - L'impôt sur les bénéfices correspond à l'impôt dû par la société F.S.D.V., tête de groupe d'un accord d'intégration fiscale avec effet du 1^{er} avril 2010. Cet impôt est corrigé de la fiscalité différée calculée selon la méthode du report variable, laquelle ne concerne que les décalages temporaires sur les retraitements de consolidation (voir Note n° 1.2.2).

1.8.2 - Impôts Différés Passif

L'application de :

- L'article 2 de la loi de finances rectificative n° 2011-1117 du 19 septembre 2011 en plafonnant à 1.000.000 € plus une quote-part des déficits reportables

- Et de l'article 24 de la loi de finance de 2013 en abaissant à 50% le plafond d'imputation des déficits reportables au delà de 1.000.000 €

peuvent entraîner, en cas de réalisation de plus-values de cession significatives sur un exercice, le paiement d'un impôt sur les sociétés, nonobstant l'existence de déficits reportables. Cette réglementation fiscale particulière conduit dans l'hypothèse d'une éventuelle cession de certains biens immobiliers de F.S.D.V., à constater qu'une partie des Impôts Différés Passif pourrait ne pas être couverte immédiatement par le montant des Impôts Différés Actif sur Déficits reportables et en conséquence, par mesure de prudence, à reconnaître au passif cette fraction d'impôt différé.

Ce point est détaillé en note 19.2,

1.9 – PRESENTATION AU BILAN DES IMMOBILISATIONS DESTINEES A ETRE CEDEES

Cinq maisons sont en cours de cession (compromis de vente signés au 31 mars 2016) et sont comptabilisées en immobilisations destinées à être cédées au 31 mars 2016 pour leurs prix de vente prévus.

1.10 – MODIFICATIONS APPORTEES AUX METHODES COMPTABLES

Pas de modification.

NOTE N° 2 - PERIMETRE DE CONSOLIDATION

2.1 - SOCIETE CONSOLIDANTE

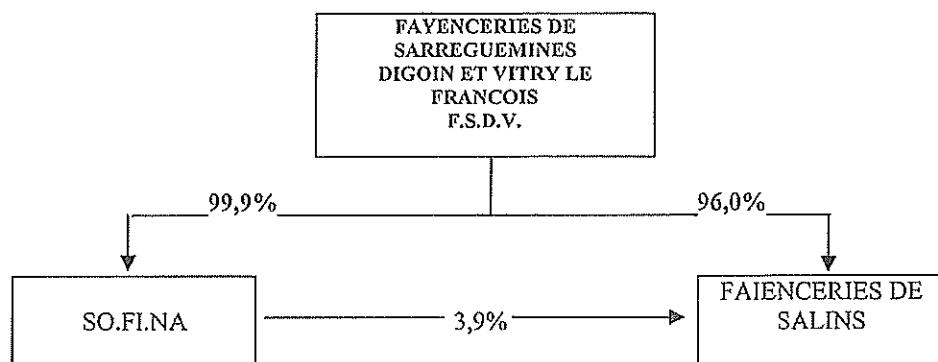
NOM	FORME SOCIETE	SIEGE	N° SIREN	% INTERET	METHODE DE CONSOLIDATION
F.S.D.V.	S.A. Directoire et Conseil de Surveil.	5, rue du Helder 75009 PARIS	562 047 605	Société- mère	IG

2.2 - PERIMETRE DE CONSOLIDATION

NOM	FORME SOCIETE	SIEGE	N° SIREN	% INTERET	METHODE DE CONSOLIDATION
FAIENCERIES DE SALINS	S.A.	5, rue du Helder 75009 PARIS	625 480 223	99,76%	IG
SOFINA	S.A.	5, rue du Helder 75009 PARIS	302 220 652	99,81 %	IG

IG = Intégration globale

2.3 - STRUCTURE JURIDIQUE SIMPLIFIEE AU 31 MARS 2016



2.4- INTERETS MINORITAIRES

Il n'existe pas d'intérêts minoritaires, à l'exception des actions détenues par les Administrateurs des filiales (chiffre non significatif).

NOTE N° 3 – FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

3.1. - RAPPORTS F.S.D.V. – SB CERAMIC (anciennement LECICO FRANCE)

3.1.1. – CESSION DU SITE DE VITRY LE FRANCOIS

Le 31 octobre 2014, le site de Vitry le François a été cédé :

- Pour partie à la Ville de Vitry le François pour une valeur payable comptant de 200 000 €
- A la Chambre de Commerce et d'Industrie de Châlons en Champagne pour la somme de 800 000 €, dont 300 000 € payés comptant et 500 000 € payables sur 3 ans sans intérêt par tiers, à la date anniversaire de la signature de l'acte, le premier versement devant intervenir le 31 octobre 2015. Le dernier versement de 167 000 € interviendra le 31 octobre 2017.

3.2 – SB CERAMIC

La liquidation judiciaire de SB CERAMIC a été prononcée le 2 juillet 2015.

Cette décision met un point final à la possibilité d'une récupération partielles des loyers et impôts fonciers impayés du 1^{er} juillet 2011 au 31 octobre 2013 – soit 531 436 € - étant précisé que si les impôts fonciers 2013 restés impayés sont provisionnés à 100 % du montant HT, les loyers de la période indiquée n'ont jamais été appelés eu égard aux termes de l'accord transactionnel du 5 décembre 2011 et ne figurent donc pas dans les comptes.

3.3 – DEVENIR DU SITE DES FAIENCERIES A SARREGUEMINES

3.3.1 – F.S.D.V. avait déposé devant le Tribunal Administratif un recours contre la modification du Plan Local d'urbanisme voté par le Conseil Municipal de Sarreguemines du 28 juin 2013. Eu égard à l'absence de motivations du rejet de ce recours par le Tribunal Administratif, F.S.D.V. a fait appel de cette décision.

3.3.2 – Dans sa séance du 20 janvier 2014, le Conseil Municipal avait adopté une délibération visant à faire procéder à une étude sur le devenir du site des Faïenceries.

L'étude, confiée à un Cabinet parisien d'urbanisme, débutait en septembre 2014. Mais, au fur et à mesure que cette étude s'affinait et s'approfondissait, il apparaissait que les objectifs de la Ville ne portaient que sur l'édification de constructions publiques comportant un musée de la Faïence, une importante salle des congrès d'une capacité d'accueil de 1 200 personnes, un hôtel 4 étoiles, l'ensemble, regroupé, n'occupant qu'une faible partie du site, l'utilisation de la majeure partie de celui-ci restant imprécise ou repoussée à une date non déterminée.

Ce projet ne permettait nullement de valoriser le site et allait à l'encontre des intérêts des Actionnaires de la société.

En février 2015, sur la base de ces constatations, et sans réponse de la Municipalité aux observations présentées par la société, le Directoire, avec l'accord du Conseil de Surveillance, décidait de procéder à sa propre étude d'urbanisme qu'elle confiait à un Cabinet ayant de sérieuses références en lui demandant, au préalable, d'analyser la structure socio-économique du bassin de Sarreguemines, mais aussi de la partie de la Sarre contigüe à ce bassin, partie englobant la Ville de Sarrebruck.

Cette étude d'urbanisme, une fois réalisée, a été communiquée à la Municipalité qui n'en a pas retenu les perspectives.

3.3.3 – La Ville de Sarreguemines a sollicité en mai 2016 les services de France Domaine pour établir une estimation de la valeur vénale du site.

En date du 27 juillet 2016, les services fiscaux ont communiqué à la Ville une valeur vénale comprise entre 3 400 K€ pour une vente par lots principaux et 2 800 K€ pour une vente de la totalité à l'état libre.

La Ville a récemment manifesté son intérêt pour la seconde hypothèse, sans toutefois la concrétiser par une lettre d'intention.

3.3 – CESSIONS D'ACTIFS IMMOBILIERS

Cession de 21 garages Jacoby – Joseph Fabry (16.11.2015) pour 103 000 €.
Vente de terrain (4.02.2016) pour 35 000 €
Vente de maison (22.03.2016) pour 50 355,32 €.

3.4 – MODIFICATION D'ORGANISATION DE LA SOCIETE

RAS.

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS – BILAN AU 31 MARS 2015

ACTIF

NOTE N° 4 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

En milliers d'Euros	31.03.2014	Augmentations	Diminutions	31.03.2015
ETUDE VALORISATION SITE FAÎENCERIES	1	0	0	1
CONCESSIONS ET DROITS	5	0	0	5
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	6	0	0	6
VALEURS BRUTES	12	0	0	12
AMORTISSEMENTS	2	2	0	4
VALEURS NETTES	10	2	0	8

NOTE N° 5 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Valeur au 31.03.2015 (IFRS)	Acquisitions Cessions	Réévaluat./ Dépréciation	Transfert (Val. IFRS)	Valeur au 31.03.2016 (IFRS)	Valeur de cession des biens cédés
1. Terrains et constructions						
. à Sarreguemines	4 478	(27)	+ 17	(498)	3 970	85
. à Vitry le François	526	-	0		526	-
. à Digoin	350	-	-		350	-
. à Salins	-	-	0		-	0
S/T terrains et constructions	5354	(27)	+ 17	(498)	4 846	-
2. Autres immobilisations corporelles	17	-	0	0	17	-
Total immobilisations corporelles	5 371	(27)	+ 17	(498)	4 863	85
3. Immobilisations destinées à être cédées						
. 21 garages Jacoby/Joseph Fabry		(103)		+ 498	+ 395	103

(1) – Voir note 1.9 – Présentation au bilan des Immobilisations destinées à être cédées.

NOTE N° 6 - AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

En milliers d'Euros	31.03.2015	Augmentation	Diminution	31.03.2016
PRÊTS	0	-	-	0
DEPOTS CAUTIONNEMENTS	30	0	-	30
VALEURS BRUTES	30	0	-	30
(DÉPRÉCIATIONS)	(0)	-	-	(0)
VALEURS NETTES	30		-	30

NOTE N° 7- CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Analyse du poste Clients et des provisions correspondantes

En K€	Au 31 mars 2015			Variation			Au 30 septembre 2016	
	Créance	Prov.	Créance nette	Créance	Prov.	Créance	Prov.	Créance nette
SB CERAMIC (ex. Lecico France)	260	(217)	43	57	(47)	260	(217)	43
Faïence et Cristal de France	6	(5)	1			6	(5)	1
Sarreguemines Vaisselle	49	(41)	8			49	(41)	8
Dudson French Holding	111	(93)	18			111	(93)	18
Finamur et autres	7	- 5	2			7	- 5	2
TOTAL	433	(361)	72	57	(47)	433	(361)	72

NOTE N° 8 - AUTRES CREANCES

En milliers d'Euros	31.03.2015	VARIATION NETTE	31.03.2016
AUTRES CREANCES	797	(102)	695 (1)
TOTAL	797	(102)	695

(1) Le solde des Autres créances est principalement constitué des éléments suivants :

- a. solde sur cession du terrain de Vitry pour 333 K€
- b. crédit de TVA pour 326 K€

Remarque : la créance sur la cession du terrain de Vitry, payable en 3 échéances sans intérêts, n'a pas fait l'objet d'une actualisation en l'absence d'impact significatif au 31 mars 2016.

Au 1^{er} novembre 2016, 167 K€ restent à percevoir.

NOTE N° 9 – TRESORERIE

En milliers d'Euros	31.03.2015	VARIATION NETTE	31.03.2016
PLACEMENTS FINANCIERS	0		
DISPONIBILITES	489	(396)	93
TOTAL	489	(396)	93

NOTE N° 10 - COMPTE DE REGULARISATION ACTIF

En milliers d'Euros	31.03.2015	31.03.2016
Autres charges comptabilisées d'avance	11	8

PASSEIFNOTE N° 11 - FONDS PROPRES CONSOLIDES

En milliers d'Euros	NOMBRE D'ACTIONS	CAPITAL	RESERVES CONSOLIDÉES	FONDS PROPRES CONSOLIDÉS
SITUATION NETTE NON RETRAITEE AU 31.03.2015	150 250	4 583	4 312	8 895
ACTIONS D'AUTO-CONTROLE DETENUES	(36 559) ①		(2 503)	(2 503)
SITUATION NETTE RETRAITEE AU 31.03.2016	113 691	4 583	1 809	6 392
Reprise provision réglementée			(690)	(690)
RESULTAT DE L'EXERCICE				
SITUATION NETTE AU 31.03.2015	113 691	4 583	1 119	5 702

① Se répartissant en : 28 559 actions F.S.D.V. détenues par SOFINA
8 000 actions propres détenues par F.S.D.V.

Le montant de 2.503 K€ représentant la valeur de détention des actions propres détenues exclut l'incidence de la plus-value réalisée lors de l'apport de ces actions par les FAIENCERIES DE LUNEVILLE, BADONVILLER et SAINT CLEMENT à SOFINA en 1985, opération rendue obligatoire à la suite de la fusion – absorption par F.S.D.V. en décembre 1984 de la COMPAGNIE INDUSTRIELLE ET FINANCIERE DE CERAMIQUE (CIFIC) – à l'époque maison - mère des FAIENCERIES DE LUNEVILLE, BADONVILLER et SAINT CLEMENT.

NOTE N° 12 -a - PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

En milliers d'Euros	31.03.2015	Dotation (1)	Reprise (1)	31.03.2016
CONTENTIEUX	19	2	8	13
CHARGES	30	20		50
TOTAL (1)	49	22	8	63

(1) Se décomposant comme suit :

. Provision pour honoraires	50 K€
. Provision pour risque taxe habitation logements vacants 2008-2016	13 K€
<hr/>	

NOTE N° 12 - b - PROVISION POUR ENGAGEMENTS DE RETRAITE

En milliers d'Euros	31.03.2015	Dotation	Reprise	31.03.2016
ENGAGEMENT RETRAITE	7	0	0	7

NOTE N° 13 - AUTRES DETTES

En milliers d'Euros	31.03.2015	VARIATION NETTE	31.03.2016
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	34	+ 18	52
DETTES FISCALES ET SOCIALES	59	+ 62	121
AUTRES DETTES ET DIVERS	65	(20)	45
	158	60	218

NOTE N° 14 - ENGAGEMENTS HORS BILANS

En milliers d'Euros	31.03.2015	Annulation	Nouveau	31.03.2016
CAUTIONS ET GARANTIES RECUES	0	-	-	0
CAUTIONS ET GARANTIES DONNEES	0	-	-	0

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

COMpte DE RESULTAT

NOTE N° 15 - CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉS HORS TAXES ET AUTRES PRODUITS

(En K€)	du 01.04.2015 au 31.03.2016		du 01.04.2014 au 31.03.2015		Variation
	A	B	Montant A/B	% B	
Chiffre d'affaires consolidé	0	65	(65)	N/A	
Autres produits	36	33	3	9 %	
Total	36	98	(62)	- 63,26 %	

Consécutivement à la cession du site de Vitry le François, le chiffre d'affaires est devenu nul.

NOTE N° 16 – DOTATIONS ET REPRISES / AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS EXPLOITATION

En milliers d'Euros	31.03.2015	Dotations	Reprises	31.03.2016
1. Amortissements (net)	2	30	7	25
2. Provisions				
. Clients	361			361
. Risques et charges	49			63
. Engagements de retraite	7	22	8	7
Sous-Total	417	22	8	431
TOTAL	419	24	8	434

NOTE N° 17 - RESULTAT NON COURANT

Le résultat non courant est bénéficiaire de 74 K€ et s'analyse comme suit :

17.1 – Plus-value sur cessions d'actifs immobiliers

Prix de vente des actifs cédés :

. terrain	35 K€
. maison	50 K€
. 21 garages	103 K€
	<hr/>
. Valeur IFRS au 31 mars 2015	131 K€
. Plus-values de cessions	57 K€

17.2 – Variation de valeur des immeubles de placement

+ 17 K€

Dans le respect de l'optique prudente jusque-là retenue dans la revalorisation IFRS des actifs immobiliers, le site de Sarreguemines évalué globalement entre 3 400 K€ et 2 800 K€ par les Domaines est ramenée à cette seconde valeur dans le bilan IFRS et entraîne donc la constatation d'une perte de valeur de 175 K€.

A l'inverse, diverses maisons ouvrières de Sarreguemines ont été réévaluées pour un montant global de 192 K€.

NOTE N° 18 IMPOTS SUR LES BENEFICES

18.1 - F.S.D.V. a formé avec ses principales filiales françaises un groupe fiscalement intégré (Article 223 A et suivants du C.G.I. avec effet du 1^{er} janvier 2000, renouvelé les 1^{er} janvier 2005, 1^{er} avril 2010 et 1^{er} avril 2015).

Les déficits fiscaux reportables ne sont pas constatés en impôts différés actifs, compte tenu de leur montant et de l'absence probable de leur récupération sur les trois prochains exercices (note 1-2-2), au-delà du montant des impôts différés passifs liés à l'estimation de l'actif immobilier en « juste valeur » (note 1.2.2).

Les Impôts Différés Actif et Impôts Différés Passif font l'objet d'une compensation et n'apparaissent donc pas au bilan consolidé lorsqu'ils sont de même montant.

NOTE N° 19 - IMPOTS DIFFERES

19.1 - Montant des reports déficitaires en intégration fiscale.

Montants cumulés au 31 mars 2016 des déficits ordinaires en intégration fiscale : 22 M€

19.2 – Incidence des Lois de Finances n° 2011-1117 du 19 septembre 2011 et 2012-1509 du 29 décembre 2012.

Comme mentionné dans les notes 1.2.3 et 1.8, ces Lois de Finances ont une incidence sur le montant des Impôts Différés Passif.

En effet, un bien immobilier propriété de F.S.D.V. a une valeur vénale (normes IFRS) dépassant de plus de un million d'euros (1.000.000 €) sa valeur nette comptable. Dans l'hypothèse d'une cession en totalité de ce bien, le plafonnement du report en avant des déficits reportables à 1.000.000€ majoré de 50% du solde de la plus-value fiscale trouverait application. Ce terrain, dénommé « Usine et Ferme » est celui sur lequel est située l'ancienne exploitation du site de Sarreguemines.

La différence entre sa valeur vénale (norme IFRS) et sa valeur comptable conduirait à constater, en cas de cession de la totalité du terrain, une plus-value actuellement estimée à 2.061 K€ dans les comptes consolidés.

Le plafonnement du Report en avant des déficits conduit, par prudence, à laisser apparaître au bilan un poste Impôts Différés Passif non couvert par les actifs sur déficits reportables existants de :

● Plus-value latente	2.061 K€
● Plafonnement du Report en avant(1 ^{ère} étape)	(1.000) K€
Sous total	1.061 K€
● Plafonnement du Report en avant(2 ^{nde} étape)	
1.061K€ * 50%	(530) K€
● Plus-value latente imposable	531 K€
● Impôts Différés Passif à comptabiliser	
531 K€ * 33,3333 %	177 K€

IMPOTS DIFFERES ACTIF

s/engagement de retraite 3 K€

IMPOTS DIFFERES PASSIF

s'estimation en juste valeur des actifs immobiliers 177 K€

soit Impôt Différé Passif net de 174 K€

NOTE N° 20 - RETRAITEMENTS DE CONSOLIDATION

En milliers d' Euros	31.03.2016	31.03.2015
RESULTATS SOCIAUX DES SOCIETES	(1 651)	323
ANNULATION DES MOUVEMENTS DE PROVISIONS REGLEMENTEES	0	
MOUVEMENTS DE PROVISIONS / REPRISE POUR DEPRECIACTION DES TITRES	1 018	(208)
RETRAITEMENT DES BIENS FINANCES PAR CREDIT-BAIL/SANS INCIDENCE SUR NORMES IFRS	0	
IMPOTS DIFFERES	0	
VARIATION PROVISION RETRAITE PERSONNEL	0	
(DIFFERENCE PV COMPTABLE ET PV NORMES IFRS (montant net)	(130)	888
REEVALUATION IMMOBILISATIONS NORMES IFRS	+ 17	162
ANNULATION DOTATION AMORTISSEMENTS / PROVISION (NORMES IAS 40)	+ 56	42
DIVERS		
RESULTAT CONSOLIDE	(690)	(568)

NOTE N° 21 – EFFECTIF

Effectif moyen employé au cours de l'année.

	Au 31.03.15	Au 31.03.16
Cadres	2	2
Employés, Agents de Maîtrise	1	1
TOTAL	3	3

NOTE N° 22 - REMUNERATION DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

	31.03.2016	31.03.2015
• Rémunérations versées aux membres composant les organes d'Administration, de Direction et de Surveillance des sociétés entrant dans le périmètre de consolidation	174 K€	146 K€
Jetons de présence attribués aux membres du Conseil	3 K€	4 K€

NOTE N° 23 - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Il n'est survenu, entre le 31 mars 2016 et la date d'examen des comptes consolidés par le Conseil de surveillance, aucun événement susceptible d'influer de manière significative sur les comptes de l'exercice.

Les évènements postérieurs à la clôture de l'exercice ont été exposés dans la note 3 – Faits marquants de l'exercice.

NOTE N° 24 – TABLEAU DES HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	2014 – 2015 PROCOMPTA	2015 – 2016 PROCOMPTA	2014 – 2015 PWC Audit	2015 – 2016 PWC Audit
1. Contrôle légal des comptes consolidés	7 500	7 500	12 500	16 500
Maison-mère				
Filiales	2 500	2 500		
2. Honoraires au titre des conseils et prestations de service				
Maison-mère				
Filiales	Néant	Néant	Néant	Néant
TOTAL	10 000		12 500	16 500

Désignation : F.S.D.V.
 Adresse : 5 rue du HELDER 75009 PARIS
 N°SIRET : 56204760500349

Durée N : 12
 Durée N-1 : 12

Rubriques		Montant brut	Amort. Prov.	31/03/2016	31/03/2015
Capital souscrit non appelé	I AA				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB	890	AC	890	890
Frais d'établissement	CX		CQ		
Frais de développement	AF	5 000	AG	5 000	5 000
Concessions,brevets,droits similaires	AH		AI	0	
Fonds commercial (1)	AJ	6 253	AK	4 147	2 105
Autres immobilisations incorporelles	AL		AM		4 189
Avances,acomptes immob. Incorporelles					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains	AN	1 823 849	AO	383 148	1 440 701
Constructions	AP	5 012 181	AQ	5 006 021	6 159
Installations techniq., matériel, outillage	AR		AS		57 818
Autres immobilisations corporelles	AT	28 121	AU	26 714	1 407
Immobilisations en cours	AV		AW		5 293
Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations par mise en équivalence	CS		CT		
Autres participations	CU	3 333 561	CV	358 484	2 975 077
Créances rattachées à participations	BB		BC		
Autres titres immobilisés	BD		BE		
Prêts	BF		BG		
Autres immobilisations financières	BH	824 278	BI	382 994	441 284
TOTAL II	BJ	11 034 134	BK	6 161 509	4 872 624
STOCKS ET EN-COURS			BK	6 161 509	5 434 063
Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
En-cours de production de biens	BN		BO		
En-cours de production de services	BP		BQ		
Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
Marchandises	BT		BU		
Avances,acomptes versés/commandes	BV		BW		
CREANCES					
Créances clients & cptes rattachés (3)	BX	427 182	BY	356 373	70 809
Autres créances (3)	BZ	692 528	CA		692 528
Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		797 408
DIVERS			CE		
Valeurs mobilières de placement	CD				
(dt actions propres [])	CF	29 378	CG	29 378	37 273
Disponibilités			CI		
COMPTE DE REGULARISATION					
Charges constatées d'avance (3)	CH	7 704		7 704	11 193
TOTAL III	CJ	1 156 793	CK	356 373	800 419
Frais émission d'emprunts à étaler	IV CW				
Primes rembourst des obligations	V CM				
Ecart de conversion actif	VI CN				
TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	12 190 928	1A	6 517 883	5 673 044
Renvois:(1) droit bail N-1		(2)Part -1an immo.fin. N-1	CP		(3) Part à + 1 an [CR] N-1
Clause réserv. propri. Immobilisations :		Stocks :			Créances :

Désignation : F.S.D.V.

Rubriques		31/03/2016	31/03/2015
CAPITAUX PROPRES			
Capital social ou individuel (1) (dont versé :)	4 582 625	DA	4 582 625
Primes d'émission, de fusion, d'apport		DB	4 582 625
Ecart de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence :)	EK	DC	1 264 799
Réserve légale (3)		DD	458 109
Réserves statutaires ou contractuelles		DE	
Réserves réglementées (3) (dont rés. prov. cours)	B1	DF	
Autres réserves (dont achat d'œuvres orig.)	EJ	DG	
Report à nouveau		DH	(1 343 332)
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	(1 126 341)
Subventions d'investissements		DJ	162 476
Provisions réglementées		DK	
		TOTAL I	DL 3 835 859
AUTRES FONDS PROPRES		DM	
Produits des émissions de titres participatifs		DN	
Avances conditionnées		DO	
		TOTAL II	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		DP	12 733
Provisions pour risques		DQ	50 000
Provisions pour charges		DR	62 733
		TOTAL III	49 051
DETTES (4)		DS	
Emprunts obligataires convertibles		DT	
Autres emprunts obligataires		DU	2
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DV	1 605 000
Emprunts, dettes fin. divers (dont emp. participatifs)	EI	DW	1 190 000
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DX	34 910
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DY	100 841
Dettes fiscales et sociales		DZ	59 444
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		EA	33 697
Autres dettes		EB	63 751
COMPTES DE REGULARISATION		EC	1 774 452
Produits constatés d'avance (4)		ED	1 338 992
		TOTAL IV	
Ecart de conversion passif		EE	5 673 044
		TOTAL GENERAL (I à V)	6 350 244

Renvois

(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
- Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
(2) Dont	1D		
- Ecart de réévaluation libre	1E		
- Réserve de réévaluation (1976)	EF		
(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme	EG		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'1 an	EH		
(5) Dont concours bancaires, soldes créditeurs de banque, CCP			
Dettes à plus d'un an	(bal)	1 774 452	1 338 992
Dettes à moins d'un an	(bal)		
	(bal)		

Désignation : F.S.D.V.

Rubriques	France	Exportation	31/03/2016	31/03/2015
Ventes de marchandises	FA	FB		
Production - biens	FD	FE		
vendue - services	FG	FH		
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	FJ	FK		
Production stockée			FM	
Production immobilisée			FN	
Subventions d'exploitation			FO	
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)			FP	8 318 148 264
Autres produits (1) (11)			FQ	36 565 33 361
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2)			I FR	45 303 246 452
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			FS	
Variation de stock (marchandises)			FT	
Achats matières premières, autres approvisionnements (et droits de douane)			FU	
Variations de stock (matières premières et approvisionnements)			FV	
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)			FW	329 791 365 393
Impôts, taxes et versements assimilés			FX	128 181 199 193
Salaires et traitements			FY	238 113 247 433
Charges sociales (10)			FZ	80 969 89 309
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations :	- dotations aux amortissements		GA	58 520 95 275
	- dotations aux provisions		GB	
Sur actif circulant : dotations aux provisions			GC	47 536
Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	22 000 37 521
Autres charges (12)			GE	(69) 4 000
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4)			II GF	857 505 1 085 662
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			GG	(812 202) (839 209)
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée			III GH	
Perte supportée ou bénéfice transféré			IV GI	
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations (5)			GJ	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK	
Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	1 794
Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	
Défauts positifs de change			GN	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO	46 000
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS			V GP	1 794 46 000
Dotations financières aux amortissements et provisions			GQ	502 918
Intérêts et charges assimilées (6)			GR	332
Défauts négatifs de change			GS	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT	942
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES			VI GU	503 250 942
2. RESULTAT FINANCIER (V - VI)			GV	(501 456) 45 057
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)			GW	(1 313 658) (794 152)

Désignation : F.S.D.V.

Rubriques		31/03/2016	31/03/2015
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB	188 355	1 392 722
Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		63 428
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (7)	VII	188 355	1 456 150
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 038	1 845
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF		497 676
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (7)	VIII	1 038	499 521
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		187 316	956 628
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	IX		
Impôts sur les bénéfices	X		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	235 452	1 748 603
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	1 361 794	1 586 127
5. BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	HN	(1 126 341)	162 476

**FAYENCERIES DE SARREGUEMINES, DIGOIN & VITRY LE
FRANCOIS**

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 4 582 625 €
Siège social : 5, rue du Helder 75009 PARIS
R.C.S. PARIS B 562 047 605
SIRET 562 047 605 00349

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX AU 31 MARS 2016

PREAMBULE

Depuis l'exercice de 15 mois du 1^{er} janvier 2009 au 31 mars 2010 (décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22 décembre 2009), l'exercice social de la société d'une durée de 12 mois commence le 1^{er} avril pour se terminer le 31 mars de l'année suivante.

NOTES N° 1 – PRINCIPES & METHODES COMPTABLES

1.1 - PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2016 ont été établis selon les normes définies par le Règlement 2014-03 du 5 juin 2014.

1.2 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Elles représentent la valeur des logiciels et marques, propriété de la société.

1.3 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Elles figurent au bilan, soit:

- à leur valeur d'origine ;
- pour les immobilisations acquises antérieurement au 31 décembre 1976, à leur valeur réévaluée à cette date, selon les dispositions de la loi 76-1232 du 29 Décembre 1976 ;
- pour les immobilisations apportées lors de l'absorption de la C.I.F.I.C à leur valeur d'apport selon la Convention de fusion du 14 Novembre 1984.

Règles d'amortissement

Les principales méthodes d'amortissement pratiquées par la Société sont les suivantes :

	Durée	Amortissements Comptables Economiquement Justifiés	Fiscalement Pratiqués
Construction	15 ou 20 ans	Linéaire	L ou D
Matériel et Outilage Industriel	5 ans	Linéaire	L ou D
Matériel de transport	4 ans	Linéaire	L ou D
Matériel de Bureau et Informatique	5 ans	Linéaire	L ou D
Mobilier	10 ans	Linéaire	L ou D
Agencements et Installations	10 ans	Linéaire	L ou D

Sont considérés comme dérogatoires les écarts entre les amortissements calculés selon le mode dégressif et les amortissements calculés selon le mode linéaire.

1.4 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES

1.4.1 - Les titres de participation sont comptabilisés pour leur valeur d'origine (coût d'acquisition ou d'apport), à l'exception de ceux ayant donné lieu à la réévaluation prévue par la loi 76.12.32 du 29 décembre 1976.

Si ces valeurs sont supérieures à leur valeur d'utilité, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence. La valeur d'utilité est déterminée pour chaque ligne de titres, en fonction de l'actif net réévalué de la filiale, de ses perspectives de rentabilité ou de réalisation, de l'évolution du secteur économique à l'intérieur duquel elle opère et de la place qu'elle occupe dans ce secteur.

1.4.2 - La valeur d'utilité des actions propres détenues est définie comme la plus élevée des deux valeurs suivantes:

- cours moyen de bourse des trois derniers mois majoré de 25%, compte tenu de l'utilité de détention de ces actions ;
- actif net consolidé, déduction faite des actions d'auto -contrôle détenues évaluées à leur coût d'acquisition, rapporté au nombre d'actions formant le capital sous déduction du nombre d'actions d'auto -contrôle.

1.4.3 – Les dépôts et cautionnements sont constitués essentiellement de loyers payés d'avance.

1.5 - VALEURS MOBILIERES

Les valeurs mobilières figurent au bilan à leur valeur d'acquisition.

Pour les titres cotés, une provision est constituée pour ceux dont la valeur d'acquisition est supérieure au cours moyen de bourse du dernier mois.

1.6 - AUTRES CREANCES

Les « créances clients » et « autres créances » font l'objet d'une analyse individuelle et une provision pour dépréciation est constituée en fonction du risque de non-recouvrement estimé.

1.7 - RESULTAT EXCEPTIONNEL

Les produits et charges relevant du résultat exceptionnel incluent les éléments extraordinaire, ceux non récurrents, ainsi que les éléments qualifiés d'exceptionnels dans leur nature par le droit comptable (résultats sur cession d'éléments d'actif)

NOTE N° 2 – FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE ET EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

2.1 – RAPPORTS F.S.D.V. – LECICO FRANCE – CESSION DU SITE DE VITRY LE FRANCOIS

Le 31 octobre 2014, le site de Vitry le François a été cédé :

Pour partie à la Ville de Vitry le François pour une valeur payable comptant de 200 000 €

A la Chambre de Commerce et d'Industrie de Châlons en Champagne pour la somme de 800 000 €, dont 300 000 € payés comptant et 500 000 € payables sur 3 ans sans intérêt par tiers, à la date anniversaire de la signature de l'acte, le premier versement devant intervenir le 31 octobre 2015. Le dernier versement de 167 000 € interviendra le 31 octobre 2017.

2.2 – SB CERAMIC

La liquidation judiciaire de SB CERAMIC a été prononcée le 2 juillet 2015.

Cette décision met un point final à la possibilité d'une récupération partielles des loyers et impôts fonciers impayés du 1^{er} juillet 2011 au 31 octobre 2013 – soit 531 436 € - étant précisé que si les impôts fonciers 2013 restés impayés sont provisionnés à 100 % du montant HT, les loyers de la période indiquée n'ont jamais été appelés eu égard aux termes de l'accord transactionnel du 5 décembre 2011 et ne figurent donc pas dans les comptes.

2.3 – DEVENIR DU SITE DES FAÏENCERIES A SARREGUEMINES

F.S.D.V. avait déposé devant le Tribunal Administratif un recours contre la modification du Plan Local d'urbanisme voté par le Conseil Municipal de Sarreguemines du 28 juin 2013. En égard à l'absence de motivations du rejet de ce recours par le Tribunal Administratif, F.S.D.V. a fait appel de cette décision.

Dans sa séance du 20 janvier 2014, le Conseil Municipal avait adopté une délibération visant à faire procéder à une étude sur le devenir du site des Faïenceries.

L'étude, confiée à un Cabinet parisien d'urbanisme, débutait en septembre 2014. Mais, au fur et à mesure que cette étude s'affinait et s'approfondissait, il apparaissait que les objectifs de la Ville ne portaient que sur l'édification de constructions publiques comportant un musée de la Faïence, une importante salle de congrès d'une capacité d'accueil de 1 200 personnes, un hôtel 4 étoiles, l'ensemble, regroupé, n'occupant qu'une faible partie du site, l'utilisation de la majeure partie de celui-ci restant imprécise ou repoussée à une date non déterminée.

Ce projet ne permettait nullement de valoriser le site et allait à l'encontre des intérêts des Actionnaires de la société.

En février 2015, sur la base de ces constatations, et sans réponse de la Municipalité aux observations présentées par la société, le Directoire, avec l'accord du Conseil de Surveillance, décidait de procéder à propre étude d'urbanisme qu'elle confiait à un Cabinet ayant de sérieuses références en lui demandant, préalable, d'analyser la structure socio-économique du bassin de Sarreguemines, mais aussi de la partie de la Sarre contigüe à ce bassin, partie englobant la Ville de Sarrebruck.

Cette étude d'urbanisme, une fois réalisée, a été communiquée à la Municipalité qui n'en a pas retenu les perspectives.

La Ville de Sarreguemines a sollicité en mai 2016 les services de France Domaine pour établir une estimation de la valeur vénale du site.

En date du 27 juillet 2016, les services fiscaux ont communiqué à la Ville une valeur vénale comprise en 3 400 K€ pour une vente par lots principaux et 2 800 K€ pour une vente de la totalité à l'état libre.

La Ville a récemment manifesté son intérêt pour la seconde hypothèse, sans toutefois la concrétiser par une lettre d'intention.

2.4 – CESSIONS D'ACTIFS IMMOBILIERS

Cession de 21 garages Jacoby – Joseph Fabry (16.11.2015) pour 103 000 €.

Vente de terrain (4.02.2016) pour 35 000 €

Vente de maison (22.03.2016) pour 50 355,32 €.

2.5 – MODIFICATION D'ORGANISATION DE LA SOCIETE

RAS

BILAN - ACTIF

NOTE N° 3 –IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(en milliers d'€)	31.03.2015	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	31.03.2016
BREVETS, MARQUES	5	0	0	5
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	7 (1)			7 (1)
VALEURS BRUTES	12	0	0	12
AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	2	2		4
VALEURS NETTES	10	-2	0	8

Achat de logiciels standards de comptabilité.

NOTE N° 4 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(en milliers d'€)	31.03.2015	AUGMENTATIONS	AJUSTEMENTS DIMINUTIONS	CESSIONS	31.03.2016
TERRAINS	1.824				1.824
CONSTRUCTIONS	5.027				5.012
AUTRES IMMOBILISATIONS	28				28
VALEURS BRUTES	6.879	0		(15) ⁽¹⁾	6.864
AMORTISSEMENTS	(4.992)	(56)			
PROVISIONS	(383)	(1)		15	(5.033) (384)
VALEURS NETTES	1.505	(57)		0	1.448

⁽¹⁾ Sortie de : vente de 21 garages, de terrain et d'une maison

NOTE N° 5 – IMMOBILISATIONS FINANCIERES

(en milliers d'€)	31.03.2015	Augmentation	Diminution	31.03.2016
PARTICIPATIONS PRETS IMMO.FINANCIERES	3 334 (1) 0 824 (2)			3 334 (1) 0 824 (2)
VALEURS BRUTES	4.158			4.158
Provision / dépréciation PARTICIPATIONS PRETS IMMO.FINANCIERES	0 0 (239)	(358) (144)		(358) (1) 0 (383) (2)
PROV / DEPRECIACTION.	(239)	(502)		(741)
VALEURS NETTES	3 919	(502)		3 417

	<u>Brut</u>	<u>Dépréciation</u>	<u>Net</u>
(1) SOFINA SALINS	2 789 <u>545</u> 3 334	(358)	2,431 <u>545</u> 2 976

(2) Dont 8 000 actions propres F.S.D.V. détenues : brut : 794 K€
Dépré. : 383 K€ (voir Note 1.4.2)

NOTE N° 6 – ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DETTES

Voir tableau fiscal 2057 ci-joint.

NOTE N° 7 – CLIENTS ET AUTRES CREANCES

(en milliers d'€)	31.03.2015	AUGMENTATION	DIMINUTION	31.03.2016
CLIENTS PROVISIONS	426 (356)	1		427 (356)
AUTRES CREANCES	797	69	172	693
VALEUR NETTE	867	69	172	764

7.1 - Analyse du poste Clients et des provisions correspondantes

	Créance au 31.03.2015	Variation	Créance au 31.03.2016	Provision au 31.03.2016	Créance nette au 31.03.2016
Lecico France	260	0	260	(217)	43
Dudson French Holdings	111	0	111	(93)	18
Faïence et Cristal de France	6	0	6	(5)	1
Sarreguemines Vaisselle	49	0	49	(41)	8
Divers	0	1	1	(0)	1
Total	426	1	427	(356)	71

7.2 - Analyse du poste Autres Créances

Se décomposant comme suit :

- . crédit de TVA 352 K€
- . solde du prix de vente de l'usine de Vitry le François cédée en octobre 2014 333 K€
(encaissements à intervenir en octobre 2016 – 2017.)
- . divers 8 K€

BILAN PASSIF

NOTE N° 8 – CAPITAUX PROPRES

8.1 Au 31 mars 2016, le capital de la société est constitué de 150.250 actions d'une valeur nominale de 30,50 €, soit 4.582.625 €

8.2 Variation des capitaux propres (en milliers d'€)

	Capital	Primes	Réserves	Report à Nouveau	Résultat	Provisions Réglementées	Total
Au 31 mars 2015	4.583	0	1.724 (1)	(1.507)	162	0	4.962
Affectation résultat 2015				162	(162)	0	0
Réserves réglementées							0
Résultat de l'exercice					(1.126)		(1.126)
Au 31 mars 2016	4.583	0	1.724 (1)	(1.345)	(1.126)	0	3.836

(1) dont 1 265 K€ de réserve de réévaluation 1976.

NOTE N° 9 – PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

(en milliers d'€)	31.03.2015	Augmentation(1)	Diminution (1)	31.03.2016
Provisions pour risques	19	22	8	33
Provisions pour charges	30			30
TOTAL	49	22	8	63

(1) Se décomposant comme suit :

- . Risques sur affaire contentieux 20 K€
 - . Provision taxe d'habitation 2 K€
- Reprise provision pour taxe d'habitation (8 K€)

NOTE N° 10 – EMPRUNTS ET AUTRES DETTES FINANCIERES

(en milliers d'€)	31.03.2015	Augmentation	Diminution	31.03.2016
<u>Autres dettes financières</u>				
Avance Trésorerie Salins	695			690
Avance Trésorerie SO.FLNA	495	420	5	915
TOTAL	1 190	420	5	1 605

NOTE N° 11 – AUTRES DETTES

(en milliers d'€)	31.03.2016	31.03.2015
Fournisseurs & comptes rattachés	35	27
Dettes fiscales & sociales	101	59
Autres dettes	33 □	64 □
TOTAL	169	150

□- dont 33 K€ - charges à payer

COMPTE DE RESULTAT

NOTE N° 12 – CHIFFRE D'AFFAIRES ET AUTRES PRODUITS

<u>(En K€)</u>	<u>du 01.04.2015 au 31.03.2016</u>	<u>du 01.04.2014 au 31.03.2015</u>	<u>Variation Montant %</u>
Chiffre d'affaires	0	65	(67) -N/A%
Chiffre d'Affaires	0	65	(67) -N/A%
Autres produits (loyers maisons ouvrières)	29	32	(3) - 9,4%

Les chiffres d'affaires ne sont pas comparables d'un exercice sur l'autre.

NOTE N° 13 – DOTATIONS ET REPRISES SUR PROVISIONS FINANCIERES

La reprise de 8 K€ concerne une reprise de provision sur taxe d'habitation sur les périodes 2008-2011 prescrites.

NOTE N° 14 – RESULTAT EXCEPTIONNEL

1.4.1 – Les principaux éléments du résultat exceptionnel de l'exercice 187 K€ résultent des plus-values sur cession d'actifs immobiliers provenant de la cession de 21 garages et des terrains rue des Tirailleurs et d'une maison à Sarreguemines, à hauteur de 188 K€ et des pénalités Urssaf pour 1 K€.

NOTE N° 15 – IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE

Les comptes de la société sont inclus, suivant la méthode de l'intégration globale dans les comptes consolidés de :

Dénomination sociale FSDV

Forme : Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance

Siège social : 5, rue du Helder 75009 PARIS

Capital : 4.582.625 €

Registre Commerce : 562 047 605 00349

NOTE N° 16 – INTEGRATION FISCALE

16.1 - FSDV a formé avec ses principales filiales françaises un groupe fiscalement intégré (Article 223A et suivants du CGI), avec effet du 1^{er} janvier 2000, renouvelé le 1^{er} janvier 2005 et le 1^{er} avril 2010.

La société- mère du groupe, FSDV, est redevable de l'impôt sur les sociétés dû sur le résultat d'ensemble.

Au titre de chaque exercice, chaque filiale verse à FSDV, à titre de contribution au paiement de l'impôt sur les sociétés du groupe et quel que soit le montant effectif dudit impôt, une somme égale à l'impôt qui aurait grevé son résultat et/ou sa plus value nette à long terme de l'exercice si elle était imposable distinctement, déduction faite par conséquent de l'ensemble des droits à imputation dont elle aurait bénéficié en l'absence d'intégration- (gestion de l'intégration fiscale en trésorerie).

16.2 - Pour l'exercice clos le 31 mars 2016, le résultat fiscal de F.S.D.V., société tête de groupe, correspond à un déficit de (1131) K€.

16.3 - Montants cumulés au 31 mars 2016 des déficits ordinaires restant reportables: 22.045 K€

Les moins-values à long terme reportables afférentes à des titres qui relèvent du secteur exonéré sont définitivement perdues.

NOTE N° 17 – ELEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES ET AUTRES LIENS DE PARTICIPATIONS

(en milliers d'€)	BRUT	PROVISION	NET	Renvoi note
<u>ACTIF</u> Autres créances	5		5	
<u>PASSIF</u> Avance de trésorerie à court terme Autres dettes	1.605		1.605	Note 10

NOTE N° 18 – EFFECTIF

Effectif moyen employé au cours de l'année.

	04/2015-03/2016	04/2014-03/2015
Cadres	2	2
Employés, Agents de maîtrise	1	1
TOTAL	3	3

NOTE N° 19 – REMUNERATION DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

(en milliers d'€)	31/03/2016	31/03/2015
Jetons de présence		
Montant	2	4
Nombre de membres du conseil de surveillance	4	4

La rémunération des Organes de Direction est indiquée dans le rapport du Directoire à l'Assemblée Générale.

Au titre de l'exercice clos le 31 mars 2016, les rémunérations brutes versées aux membres des organes de Direction et de Surveillance de la société se sont élevées à 171 K€ - contre 156 K€ au titre de l'exercice précédent, en hausse de 10 %.

NOTE N° 20 – MONTANT DES ENGAGEMENTS FINANCIERS

20.1 - ENGAGEMENTS DONNES: néant

20.2 - ENGAGEMENTS RECUS : néant.

NOTE N° 21 - ENGAGEMENT PRIS EN MATIERE DE PENSIONS, RETRAITES ET INDEMNITES ASSIMILEES (ENGAGEMENTS HORS BILAN)

La société, vis à vis de ses collaborateurs, n'est tenue qu'au versement d'indemnités de départ ou de mise à la retraite, conformément à la convention collective à laquelle elle est rattachée.

Depuis l'exercice clos le 31/03/2008, le calcul est effectué selon la méthode des « unités de crédit projetées » (standard usuel de calcul de cette provision).

Il tient compte de l'ancienneté acquise, du coefficient de probabilité d'être en vie et au service de l'entreprise à l'âge légal de départ à la retraite, de la rémunération prévisionnelle des personnes à l'âge de départ à la retraite, sur la base d'un coefficient d'augmentation prévisionnel, et est affecté d'un taux d'actualisation (2,0% pour l'exercice 2015 -2016) à la date prévisionnelle de départ+ .

	> 1 an	0
	+ 1 à 5 ans	0
	de 6 ans à 10 ans	7

Engagement total :		7

NOTE N° 22 – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES & PARTICIPATIONS
Voir tableau joint des filiales et participations

FAYENCIERIES DE SARREGUENNES, DIGOIN ET VITRY LE FRANCOIS

AU 31 MARS 2016

SOCIETES	CAPITAL	QUOTE-PART DU CAPITAL DETENU	VALEUR COMPTABLE DES TITRES APRES REEVALUATION DE 1976 - 1978 - 1979	DONT ECART DE REEVALUATION	PRETS ET AVANCES CONSENTEES PAR LA SOCIETE ET NON REMBOURSES	MONTANT DES CAUTIONS ET AVALS DONNES PAR LA SOCIETE	CHIFFRE D'AFFAIRES HORS TAXES DU DERNIER EXERCICE	RESULTAT NET DU DERNIER EXERCICE CLOS	DIVIDENDES ENCAISSEES
I - FILIALES									
FAIENCIES DE SALINS	152 500	549 651	95,81	544 945	544 945	690.000		0	(4.394)
SOCIETE FINANCIERE NANTAISE	426 192	2.007.973	99,81	2.788.616	2.430.132	915.000		0	(520.569)
II - PARTICIPATIONS									
III - RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS									
a-Filiales non reprises en I Filiales francaises									
b-Participations non reprises en II									

*inclusant le résultat net du dernier exercice clos

Désignation : F.S.D.V.

Clôture au : 31/03/2016

CADRE A	ETAT DES CREANCES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'un an
Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN	
Prêts (1) (2)		UP		UR		US	
Autres immobilisations financières		UT	824 278	UV	824 278	UW	
Clients douteux ou litigieux		VA					
Autres créances clients		UX	427 182		427 182		
Créance représent. titres prêtés	UO	Z1					
Personnel et comptes rattachés		UY					
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux		UZ					
- impôt sur les bénéfices		VM					
Etat et autres collectivités	- taxe sur la valeur ajoutée	VB	352 117		352 117		
	- autres impôts, taxes, versements assimilés	VN					
	- divers	VP					
Groupe et associés (2)		VC	5 435		5 435		
Débiteurs divers (dont pension titres)		VR	334 974		334 974		
Charges constatées d'avance		VS	7 704		7 704		
	TOTAUX	VT	1 951 693	VU	1 951 693	VV	
(1) Montant : - prêts accordés en cours d'exercice		VD					
- remboursements obtenus en cours d'exercice		VE					
(2) Prêts et avances consentis aux associés		VF					

CADRE B	ETAT DES DETTES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d' 1 an et 5 ans au plus		A plus de 5 ans
Emprunts obligataires conver.(1)	7Y								
Autres emprunts obligataires (1)	7Z								
Empr., dettes - à 1 an maximum établi et crédit - à plus de 1 an	VG		2		2				
Empr., dettes financ.divers (1) (2)	VH								
Fournisseurs, comptes rattachés	8A		1 605 000		1 605 000				
Personnel et comptes rattachés	8B		34 910		34 910				
Sécurité sociale, aut.org.sociaux	8C		18 061		18 061				
- impôt bénéfices	8D		48 719		48 719				
Etat et autres collectivités	8E								
- T.V.A.	VW		84		84				
- oblig.cautionnées	VX								
- autres impôts	VQ		33 976		33 976				
Dettes immob. cptes rattachés	8J								
Groupe et associés (2)	VI		506		506				
Autres dettes (pension titres)	8K		33 191		33 191				
Dettes représent.titres emprunt.	Z2								
Produits constatés d'avance	8L								
	TOTAUX	VY	1 774 452	VZ	1 774 452				
(1) Emprunts souscrits ds exerc.	VJ		629 500						
Emprunts rembour.ds exerc.	VK		214 500						
(2) Emprunts, dettes associés	VL								